

PART- 145

Formation de perfectionnement

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- > Maîtriser les exigences de la réglementation PART-145 ;
- > Connaître les modalités d'application et de contrôle de conformité;
- > Etre en mesure de mettre en place puis de superviser une organisation de la maintenance.

CONTENU DE LA FORMATION

- 1. Contexte : la réglementation PART-145 dans le référentiel européen**
 - > Origine et objectifs.
- 2. Principes fondamentaux et points clefs du PART-145**
 - > Grand principes;
 - > Mise en avant des points critiques.
- 3. Structure du PART-145 et documentation associée**
- 4. Approfondissement**
 - > Privilège des ateliers d'entretien agréés PART-145;
 - > Présentation détaillée des exigences du PART-145.
- 5. Processus d'agrément**
 - > Dépôt et instruction de la demande d'agrément;
 - > Extension/modification du domaine d'agrément;
 - > Surveillance de l'agrément.

DUREE

1 jour (7h)

PUBLIC CONCERNE

- Personnels chargés de la Prévention du Péril Animalier devant valider le maintien et le développement de leurs compétences
- Personnels techniques des autorités de l'aviation civile

PRE-REQUIS

Connaissances générales théoriques et pratiques sur le péril animalier

www.cmaciv.ci

information@cmaciv.ci

+225 87 11 74 69

